

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 17 JUILLET 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

LA BETISE HUMAINE

Elle ne date pas d'hier; il semble bien qu'elle est la même aujourd'hui qu'elle était il y a plus de cent ans. Témoins cette lettre qu'écrivait à Napoléon Bonaparte le célèbre Volney-alors que Bonaparte était Général des armées françaises:

"L'un de ces résultats qui me frappe d'avantage est d'une part, la complication des lois qui régissent le corps humain, la variété des connaissances qu'exige le bon gouvernement de cette machine et, de l'autre, la présomption facile et hardie avec laquelle chacun entreprend de gouverner celle des autres: de manière qu'il en est de la machine comme de la politique où, par cela que la science est plus vaste, plus profonde, chacun se mêle de faire des systèmes et de donner son avis. En effet, soyez malade il n'est pas, d'ami, de connaissances, même de garde-malade, qui ne se donne des airs de prescrire des remèdes, et l'orgueil déploie à ses ressorts secrets. Le conseiller fait preuve d'affection, d'intérêt; le patient est caressé dans son amour-propre et sa faiblesse de corps et d'esprit lui fait désirer de saisir toute consolation, tout appui

Il en résulte pour moi que vous conservez sur votre santé des soucis prématurés à certains égards; que vous admettez des alarmes qui, pour être fondées sur l'attachement, n'en méritent pas plus de crédit que vous ne leur en accorderiez sur des sujets militaires.

On le voit, le grand Napoléon lui-même avait la faiblesse de prêter l'oreille à des opinions de gens ignorants de la médecine quand il s'agissait de sa santé. Cette manie de prescrire pourrait se pardonner chez des gens sans éducation, mais quand on voit des personnes instruites exploiter ainsi l'ignorance des autres, profiter de leur position sociale pour faire une réclame échantonnée, cela devient révoltant. La soif de l'or a-t-elle donc fini par gagner tous les cœurs?

O bêtise humaine, que tu es donc facile à exploiter, et que tu fais donc l'affaire de ceux chez qui l'appât du gain semble avoir étouffé les plus nobles sentiments.

NOTRE SYSTEME D'EDUCATION

Il est inutile de dire que l'éducation est l'aplan grande préoccupation de tous les peuples qui ne veulent pas disparaître, de tous les peuples civilisés; chacun en est convaincu. Trop longtemps, hélas! on a cru dans cette province, que pour tenir les mancherons d'une charrie, semer le grain à la volée, couper à la faucille et même abattre un arbre, il n'était pas nécessaire de savoir lire, écrire et compter.

Heureusement cette idée, qui a été la cause de notre lenteur vers le progrès intellectuel a vécu.

Avant notre départ du collège, nos professeurs nous disaient: "ne laissez pas se rouiller pendant les vacances la plume que vous avez exercée au collège par un travail constant." Je me rends donc à leur désir en étudiant notre système d'enseignement. Est-ce que le système que nous avons actuellement répond à notre mentalité, à nos besoins et à nos aspirations? En m'appuyant sur un article du rédacteur du "Madawaska", M. J.-G. Boucher je répond, non; en effet l'école sans Dieu fait oublier aux citoyens leurs devoirs de catholiques et le respect de l'autorité civile.

Pourquoi, comme dans la province de Québec, ne voyons-nous pas le crucifix aux murs de nos petites écoles et pourquoi sommes-nous obligés d'enseigner le catéchisme aux enfants en dehors des heures de classe, tandis que dans la province voisine l'instruction religieuse est au premier rang et le fondement solide sur lequel repose toute science?

Personne n'ignore que tout cela n'est que la fâcheuse conséquence d'une injustice commise contre nous il y a plus d'un demi siècle; chacun sait que la minorité catholique et française du Nouveau-Brunswick a réclamé son droit de conserver Dieu dans les écoles, et de montrer aux enfants la langue des aïeux qui furent les malheureux déportés de 1755. On sait que le gouvernement fédéral établi en 1867 avait pour but de rendre justice aux minorités de chaque province, si le gouvernement provincial lésait quelqu'un de ses droits; nous avons cependant vu M. George Etienne Cartier se désintéresser de la question des écoles du Nouveau-Brunswick; dans les provinces où la majorité était anglaise comme dans la nôtre, les droits de la minorité catholique et française furent sacrifiés, tandis que dans celle où la majorité était française on accordait avec beaucoup de largesse les privilèges des minorités et on avait grand soin de respecter leurs droits. Nous pouvons sans doute jeter la faute sur l'administration de M. Cartier et sur ceux qui donnaient pour prétexte que les écoles au Nouveau-Brunswick n'existaient pas d'après une loi d'avant 1871. Aujourd'hui que les têtes dirigeantes de la province sont des nôtres n'avons-nous pas raison de croire que notre système d'enseignement s'améliorera dans l'avenir.

La jeunesse, c'est l'avenir. Se désintéresser de son éducation serait commettre une grave erreur. Quiconque s'en désintéresse, dit Mgr. Gibier, fait fausse route et n'aboutit à rien. Quand à ceux qui ont la prétention de former la jeunesse en dehors de toute discipline religieuse, ce sont des insensés qui veulent des effets sans cause et du pain sans farine. Il n'y a que ceux qui s'inclinent pour être fiers; il n'y a que ceux qui prient pour être forts. Il n'y a pour ne pas craindre les hommes que ceux qui proclament les droits de Dieu. Les grands cœurs ne sont jamais hèreux; il leur manque le bonheur des autres. L'heure est venue de reprendre contact avec les hauts enseignements de notre tradition historique. Gardons bien intégrité cette tradition, nous souvenant qu'un peuple ne diminue pas impunément la beauté de son passé. Luttons pour garder notre belle langue française, et pour conserver notre foi; mais n'oublions pas qu'en luttant pour la langue nous luttons pour la foi, car la langue française est le véhicule du christianisme.

L'heure actuelle est apparemment calme, elle n'en est pas moins dangereuse. Prêtez l'oreille au vent qui passe, aujourd'hui comme autrefois, il veut détruire, faire disparaître les vestiges du système français. Espérons que nous aurons plus de français dans nos éco-

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR NOUS A VISITES

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Dans la paroisse de Madawaska pour l'année finissant le 30 juin 1924, M. Calixte Savoie fut principal de l'école pendant l'année scolaire qui vient de se terminer. Il fut assisté par 23 institutrices comprenant cinq Soeurs. A l'ouverture des classes, le 4 septembre, les commissaires durent ouvrir trois nouveaux départements et engager trois autres institutrices, acheter un ameublement, des cartes géographiques, des tableaux, etc., 2 de ces départements furent ouverts dans l'école, le troisième au couvent. Les estimés n'avaient pas prévu l'ouverture de ces trois classes.

En janvier dernier Mlle Martine Hall résigna et Mlle Délia Morneau fut engagée pour la remplacer. A la fin du terme, Mlles Edna Leblanc, Lilian St-Pierre et Thérèse Ruest donnèrent leur démission. Elles seront remplacées par Mlles Edna Nadeau, Albina Lang et Jeanne Pelletier. Mlles Régina Martin et Annie Young ont été transférées au cours vocationnelle. Elles seront remplacées par Mlles Marguerite Michaud et Berthe Goulette, lesquelles ont un diplôme d'enseignement supérieur.

Dans le département vocationnelle Mlles Betty Parker et Gretha Hayes ont résignées par rapport à l'insuffisance de salaire. Mlle Hayes sera remplacée par Mlle H. McCain. Aucune institutrice n'a encore été engagée pour remplacer Mlle Parker.

L'assiduité en classe, pendant la dernière année, a été très bonne étant d'une moyenne de 84%, ce qui est 20% de plus que la meilleure assiduité pendant le cours des années dernières. Il peut être dit que le pourcentage d'assiduité devrait être porté à 90%.

Les départements vocationnelles ont très bien réussi. Nous pouvons même dire qu'ils ont dépassé les espérances. Une application pour un subsidie de \$9,500 a été faite auprès de la Commission Vocationnelle du gouvernement. Le directeur M. Peacock semble favoriser à cette demande.

En février nous avons eu des cours de soudage et d'électricité, donnés par le gouvernement. Ces cours ont été très bien suivis et devront être fructueux.

Nous avons actuellement les cours d'éti que se donnent aux dames et demoiselles qui désirent suivre des cours de couture et d'enseignement ménager. Ces cours sont donnés par le gouvernement et ne coûtent rien au district.

En février dernier, une assemblée spéciale fut convoquée pour voir à trouver un local pour les élèves des classes inférieures qui étaient en trop grand nombre pour les classes d'alors. Une résolution fut passée autorisant les commissaires à louer des appartements au couvent et à les réparer de manière satisfaisante. Aussi ces travaux sont actuellement en cours et coûteront aux environs de \$7,000.

RENSEIGNEMENT

Pour enlever tout doute au confrère l'Edmundston Observer sur l'auteur de l'article paru en premier Edmundston la semaine dernière qu'il sache que cet article est du rédacteur lui-même.

Qu'il sache également que nous sommes encore à attendre la rétraction du rédacteur de l'Observer ou de celui qui a commis l'erreur en disant qu'il y eut plus de 200 cas de scarlatine en ville depuis quelques semaines. Ce qui est faux.

les, que l'instruction religieuse reprendra sa place et qu'on y verra bientôt le crucifix.

Lundi soir, dans la salle de Réception de l'Ecole Publique, avait lieu la réception officielle du Lieutenant-Gouverneur Todd et Mme Todd, par les citoyens de la ville d'Edmundston. C'était la première fois depuis 25 ans que la ville avait l'honneur de recevoir la visite de ce distingué personnage.

Malgré que cette visite avait été peu annoncée, une foule assez nombreuse s'était rendue pour saluer le représentant de Sa Majesté le Roi au N-Brunswick. Deux adresses, l'une en français et l'autre en anglais, furent lues à Leura Honneur par le Dr P.H. Laporte et Mre A. Lawson. Le Lieutenant-Gouverneur répondit en termes chaleureux. Il parla assez longuement de l'importance du développement des chutes du Grand Sauff, pour le progrès des comtés du nord et surtout du Madawaska.

ASSEMBLEE DES CONTRIBUABLES

L'Assemblée annuelle des contribuables du district d'école No. 1, dans la paroisse d'Edmundston a été tenue le 14 courant dans la salle de Réception de l'Ecole publique à 7.30 heures du soir, après un avis tel requis par la loi.

L'assemblée fut appelée à l'ordre par le secrétaire L.-R. Bélanger. Il a été proposé par J.-B. Michaud et T.-D. Hébert que le Dr P.-H. Laporte préside l'assemblée. Le secrétaire lit alors le rapport des commissaires qui est accepté sur proposition de M. A.-J. Dionne secondé par le Dr A.-M. Sormany. Le président lit ensuite le rapport de l'auditeur pour les opérations de l'année écoulée. Sur proposition du Dr A.-M. Sormany secondé par M. D.-M. Martin, ce rapport est accepté. Vint l'élection d'un nouveau commissaire devant remplacer M. J.-B. Michaud sortant de charge. Il fut proposé par M. Denis Martin que M. J.-B. Michaud soit réélu pour un autre terme. M. J.-G. Boucher secondé par le Dr Sormany propose que les nominations soient closes. M. J.-B. Michaud est alors réélu commissaire pour trois ans, et prête immédiatement le serment d'office.

Une petite discussion s'éleva ensuite sur question de budget à voter pour l'administration de l'année prochaine. Il fut proposé par le Dr A.-M. Sormany, secondé par M. D.-M. Martin que la somme de cinquante mille piastres soit prélevée sur le district pour cette administration.

M. C.-N. Bégin discute ensuite la question des assurances sur les propriétés de la commission. Il s'enquiert du montant d'assurances et de la date que ces assurances ont été prises. Il déplore le fait qu'une assurance de trois ans n'ait pu avoir été prise avant le mois de juin dernier. Le secrétaire explique qu'il fut impossible d'obtenir un permis de l'inspecteur en électricité de la ville avant le mois de mai dernier et qu' aussitôt ensuite, les commissaires se sont occupés d'avoir une assurance de trois ans.

M. Bégin demande ensuite s'il est juste qu'un seul agent d'assurances émettent toutes les polices d'assurances de la commission. Il demande également si en loi un officier de sa position peut profiter de sa position pour s'attirer des affaires. Une assez forte discussion s'engage sur ce sujet. M. Michaud explique que cette condition existe dans la plupart des commissions scolaires et qu'un commissaire est nommé agent d'assurance. Il explique également que ces assurances (suite à la page 6)

Dacier.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé et Réserve \$4,500,000.00
325 Succursales et Sous-Agences dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

20.- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

Billet du Jeudi

A La Porte Du Ciel

C'est en l'année 1934 après J.-C. La mort, à qui même les plus intelligents ne savent se ravir— vient de faire disparaître le Révérend X... pasteur d'une secte religieuse à Edmundville.

Le Révérend X... comme tout le commun des mortels, dut s'arrêter à la porte du ciel, pour subir le questionnaire de Saint-Pierre. Le digne pasteur essaya bien de faire briller aux yeux du Saint Gardien sa carte d'affaire, sur laquelle resplendissait beaucoup de titres, mais la consigne est sévère, il faut remplir le formulaire.

—Votre nom, demanda Saint-Pierre?
—Révérend X...
—Votre résidence?
—Edmundville.
—Nationalité?
—Anglo-saxon
—Votre profession?
—Journaliste.

—Quelles sont les bonnes oeuvres que vous avez à votre crédit?

—Oh! j'en ai plusieurs. Je ne vous en mentionnerai que quelques-unes, vénérable-saint, et je crois qu'elles seront suffisantes pour mon admission au céleste Royaume, j'ai fait une grande campagne pour obtenir un hôpital laïque dans ma ville, afin d'assurer aux malades tous les soins nécessaires. Il est vrai qu'il y avait déjà un hôpital à quelques 4 milles et qui semblait donner satisfaction, mais elle était sous la direction des "Soeurs".

—Ensuite, demanda saint-Pierre?
—J'ai travaillé arduement à assainir le système d'aqueduc de la ville où je vivais, pour empêcher l'épidémie de fièvre de se répéter. J'ai posé mille et une questions, qui me paraissaient intelligentes, à l'administration d'alors. Mon ardeur m'a poussé jusqu'à attaquer assez personnellement le maire et quelques échevins. Mon travail dans ce sens a cependant eu peu de succès. On sembla ne pas s'occuper de ce que j'écrivais.

—Et puis demanda encore Saint-Pierre?
—N'ayant pu obtenir certains privilèges politiques, j'ai demandé au premier ministre de ma province pourquoi son gouvernement ne faisait pas d'efforts pour faire appliquer certaines lois, entr'autres celle de prohibition. Mon dévoue-

ment m'a poussé même jusqu'à enfreindre la dite loi pour me procurer une preuve incontestable de sa débilité. Cependant, j'ai toujours craint de me servir de cette preuve. Vous savez par expérience, vénérable Saint-Pierre, qu'en affaires, il ne faut pas se compromettre.

—Achevez-vous, demanda le Saint, un peu ennuyé?

—Pour finir, continua le Révérend journaliste, je me suis imaginé qu'il y avait à Edmundville une épidémie très menaçante. N'aurais-je pas les déclarations de plusieurs "commères"? J'ai critiqué amèrement certains officiers publics. Après une enquête, l'on ne trouva que quelques cas de cette maladie. Je devais me retracter publiquement lorsque l'Ange de la Mort est venu m'enlever du globe terrestre.

—Mais, demanda tout-à-coup Saint-Pierre, que signifie ce titre de Révérend, que je lis sur votre carte? N'êtes-vous pas journaliste?

—Oh! se récria notre homme, j'ai oublié de vous dire que je suis également pasteur, que j'ai charge des âmes.

—Alors, déclara solennellement le Saint, en refermant ses livres, retournez sur la terre prendre charge des âmes que l'on vous avait confiées. Acquerrez quelques mérites, vous reviendrez plus tard.

...Pasco.

NAISSANCES

A Ste-Anne de Madawaska, à M. et Mme Zéphirin Thibaut, une fille née le 6 courant et baptisée Marie Rita. Parrain et Marraine M. et Mme Jos Parent.

Le 13 courant à M. et Mme J. Bellefleur, un fils baptisé Ronald Robert. Parrain et Marraine M. et Mme J.-W. Landry. Dimanche le 13 à M. et Mme Jos Lapointe, une fille baptisée Marielle, Simonne. Parrain et marraine M. et Mme Cyr Michaud de Notre Dame.

Le 7 juillet à M. et Mme Rosario Pelletier, une fille baptisée Marie Alice Eva. Parrain et marraine M. et Mme Louis Pelletier de New Bedford.

SERVICE DE TAXIS

Nous sollicitons votre patronage. Nous employons les autos Dodge et pouvons vous assurer la plus complète satisfaction. Attention spéciale aux longs voyages. Taux modérés. Nous essayez c'est nous employer toujours. Edmond Clavette, gérant. Tél.: 23-62 ou 123-11 Edmundston, N. B.